



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 13 janvier 2023

Belfius soutient ses clients dans la transition vers une mobilité plus durable

Prêt Auto Énergie +¹ : TAEG de 3,25% pour les prêts destinés à l'achat d'un véhicule à plus faible impact pour l'environnement, avec possibilité d'emprunter jusqu'à 120% du prix d'achat

Belfius Car : 2 mois gratuits pour toute nouvelle police

La transition vers des véhicules moins polluants est en cours. Limiter notre impact négatif sur la planète est une priorité pour Belfius. En tant que bancassureur Meaningful & Inspiring, Belfius entend accompagner encore mieux ses clients dans la transition vers un avenir plus durable. Première étape : la mobilité. Pour soutenir ses clients dans l'acquisition de véhicules émettant moins de CO₂, Belfius a décidé d'appliquer, du 13 janvier au 28 février inclus, un taux d'intérêt particulièrement intéressant de 3,25 %¹ pour ses crédits destinés à acheter une voiture électrique ou hybride rechargeable émettant moins de 50 g/km de CO₂ ou un vélo (à assistance électrique ou non). Pour les autres véhicules aussi, Belfius propose des financements adaptés aux besoins de chaque client². En outre, pour toute nouvelle police Belfius Car souscrite entre le 16 janvier et le 16 avril 2023 inclus, Belfius offre à ses clients deux mois gratuits d'assurance auto sur la première prime totale annuelle³.

En Belgique, une nouvelle voiture sur trois est désormais électrifiée⁴. Notre évolution vers une société accordant une importance toujours plus grande à une mobilité durable ne fait plus aucun doute. Pour soutenir ses clients dans cette transition vers des véhicules à plus faibles émissions, Belfius a décidé de réduire le taux de ses prêts auto et d'appliquer, du 13 janvier au 28 février 2023 inclus, un TAEG particulièrement intéressant de 3,25% pour les voitures électriques ou hybrides rechargeables émettant moins de 50g/km de CO₂, quels que soient la durée et le montant emprunté.

Exemple

Pour un financement de 25.000 euros sur 60 mois: TAEG de 3,25%, mensualité: 451,47 euros, montant total à rembourser : 27.088,20 euros

¹ **Prêt Auto Énergie + : 3,25%** (voitures neuves + occasions ≤ 3ans; électriques ou hybrides rechargeables avec émission CO₂ < 50g/km). Tarif également valable pour l'achat d'un vélo, électrique ou non.

² **Autres types de prêt auto** (neufs + occasions ≤ 3 ans) : **3,45%**

³ Sous réserve d'acceptation du dossier

⁴ Source : FEBIAC



Et Belfius va encore plus loin puisqu'en plus du TAEG avantageux de 3,25%, en vigueur jusqu'au 28 février inclus, le **Prêt Auto Énergie +** permet d'emprunter jusqu'à 120% du prix d'achat, ceci de manière à pouvoir couvrir des frais supplémentaires éventuels liés, par exemple, à la taxe d'immatriculation, aux accessoires ou même à l'installation d'une borne de recharge électrique ou de panneaux photovoltaïques.

En 3 ans, 3 fois plus de clients ont opté pour notre Prêt Auto Énergie +

La demande croissante pour des véhicules à plus faibles émissions se traduit dans nos chiffres. Ainsi, en 3 ans, 3 fois plus de clients ont opté pour notre Prêt Auto Énergie +. Cette tendance à se tourner vers des voitures moins énergivores mais souvent aussi plus chères se reflète également dans le montant moyen emprunté. L'an dernier, pour ce type de prêt, le montant moyen emprunté s'élevait ainsi à 30.720 euros, contre 21.495 euros pour l'achat d'autres véhicules neufs.

L'âge moyen des clients de Belfius qui choisissent d'acheter un véhicule à plus faibles émissions est légèrement plus élevé, autour de 50 ans. 16% de ces clients ont moins de 35 ans. Pour les autres prêts octroyés pour des voitures neuves, l'âge moyen est de 46 ans, tandis qu'un quart des clients ont moins de 35 ans.

Également pour les vélos électriques (et autres)

Les Belges évoluent également dans leurs choix concernant le type de véhicule qu'ils utilisent. Ainsi, ils combinent de plus en plus souvent différents moyens de transport pour se déplacer et se tournent de plus en plus souvent vers un deux roues (électrique ou non). Aujourd'hui, environ quatre vélos neufs sur dix en Belgique sont électriques. Afin que ces e-bikes, plus onéreux, restent le plus abordables possible, Belfius applique également le TAEG avantageux de 3,25% sur les prêts vélo du 13 janvier au 28 février 2023 inclus. Avec un prêt vélo, le client peut financer n'importe quel type de vélo - électrique ou non - ou moyen de transport favorisant la mobilité douce (scooter électrique, monowheel, step électrique, segway...), à raison d'un montant minimum de 1.000 euros et d'un prêt de maximum 110% du prix d'achat. Il peut ainsi éventuellement acheter des accessoires ou du matériel de sécurité (tels que des phares, des sacs, un casque, etc.) ou financer (une partie de) l'assurance ou l'assistance.

Ici aussi, cette évolution dans les choix de mobilité se traduit clairement dans le nombre de prêts vélos accordés par Belfius, en hausse de 8% par rapport à 2021. En 2022, 10 fois plus de prêts vélos ont été contractés qu'il y a 5 ans. En 2022, le montant moyen emprunté pour un prêt vélo chez Belfius s'élevait à 3.672 euros. L'âge moyen d'un emprunteur était de 45 ans et un quart des prêts vélo ont été souscrits par des clients de moins de 35 ans et 39% par des clients de 50 ans ou plus. 78% des clients Belfius qui ont contracté un prêt vélo l'an passé habitent en Flandre, 19% en Wallonie et 3% à Bruxelles.

En apportant des solutions visant à favoriser l'utilisation de véhicules à faible impact, Belfius entend proposer une offre à la fois avantageuse et en phase avec les préférences de chacun en matière de mobilité.

A noter, pour être complet, qu'avec l'assurance vélo Belfius, nos clients bénéficient d'une couverture étendue contre le vol et les dégâts matériels. De plus, ils peuvent compter 24h/24 sur une assistance en cas de panne (également, par exemple, en cas de batterie vide sur un vélo électrique), le tout en un seul pack pratique ! Une assurance unique pour tous les types de vélos, couronnée en avril 2022 par un trophée d'assurance DECAVI, qui est attribué chaque année aux meilleurs produits d'assurance au sein de différentes catégories.



Belfius Car : 2 mois gratuits pour toute nouvelle police

Pouvoir compter sur une bonne protection pour sa nouvelle voiture n'est jamais un luxe. C'est pourquoi Belfius offre deux mois d'assurance gratuits sur la première prime annuelle totale, quelles que soient les garanties, pour toute nouvelle police d'assurance souscrite entre le 16 janvier et le 16 avril 2023⁵.

De plus en plus de Belges choisissent d'investir dans un vélo électrique (ce qui permet de réduire le nombre de déplacements journaliers en voiture) ou dans une voiture la moins nocive possible pour l'environnement. En remerciement pour leur contribution à un air plus sain, Belfius leur accorde une réduction sur leur assurance auto qui peut grimper jusqu'à 20% de leur prime si l'assuré parcourt moins de 17.500 km par an ou s'il opte pour un véhicule avec moins de 136 gr. d'émissions de CO₂ par km.

Belfius Car est disponible aussi bien pour les voitures neuves que les voitures d'occasion⁶. Elle offre la possibilité de recevoir rapidement une offre personnalisée à un tarif avantageux et de signer dans la foulée son contrat sur l'écran de son smartphone. Mais c'est aussi, en cas d'accident, la possibilité pour le client de faire sa déclaration directement via Belfius Mobile, ce qui permet de traiter immédiatement le sinistre et donc d'effectuer les réparations plus rapidement. S'il a la moindre question ou un problème, le client peut toujours faire appel à un collaborateur ou une collaboratrice de Belfius via le canal qu'il préfère (agence, mail sécurisé, téléphone, chat).

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Contact presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be

www.belfius.be

⁵ Sous réserve d'acceptation du dossier

⁶ Véhicule acheté avec une facture